



PROGRAMME AUTORISATION DE CONDUITE

R486 Categories A et B

INITIAL 21H00 – RECYCLAGE 8H à 11H00 (suivant profils)



INTITULÉ :

Formation à la conduite en sécurité des PEMP selon la recommandation CACES® R486a de la CNAM

Prérequis :

Pour obtenir une autorisation de conduite liée à votre activité, vous devez remplir un certain nombre de prérequis en fonction de l'habilitation visée.

Il est nécessaire d'être apte au travail dans son activité professionnelle, être titulaire d'une visite médicale à jour et de comprendre les instructions de sécurité.

- Pour les personnes à mobilités réduite et ou ayant un handicap

L'entreprise prendra toutes les dispositions nécessaires pour,

- L'accès aux lieux de formation
- Accès à l'intérieur des locaux de formation
- Aides à la mobilité
- Adaptation de l'environnement
- Adaptation du planning
- Accueil des auxiliaires de santé

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- D'utiliser correctement l'équipement contre les chutes de hauteur pour la conduite de PEMP
- D'identifier les différents types de PEMP et leurs caractéristiques
- D'interpréter un abaque de levage d'une PEMP
- D'identifier les principaux risques, interdictions et règles d'exploitation liés à l'utilisation des PEMP en entreprise
- De vérifier l'état d'une PEMP et son adéquation aux opérations prévues en moins de 10 mn
- D'utiliser en sécurité les PEMP pour les opérations de bases en entreprise
- D'énumérer les points de mise en sécurité et d'entretien d'une PEMP en fin de poste en moins de 5mn

CONTENU (CONFORME À L'ANNEXE 2 DE LA RECOMMANDATION R486A)

THEORIE :

Connaissances générales Technologie des PEMP Les principaux types de PEMP

- Les catégories CACES Notions élémentaires de physique Stabilité des PEMP Risques liés à l'utilisation des PEMP
- Justification et choix du port des EPI contre les chutes Exploitation des PEMP Vérifications d'usage des PEMP

PRATIQUE :

Port et utilisation corrects de l'équipement contre les chutes de hauteur pour la conduite de PEMP Prise de poste et vérification Conduite en sécurité et manœuvres Fin de poste

- Opérations d'entretien quotidien
- Maintenance SUIVI

ÉVALUATIONS :

- Suivi et sanction de la formation :

Feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation en cas de réussite aux examens.

- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation

Tests PEMP (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R486 de la CNAM) ou équivalent.

- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique :

Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard.

Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz

Un livret de formation en couleur est remis à chaque stagiaire en fin de formation

Mise en situation en groupe.

Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur.

Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

Responsable pédagogique

Laurent Saint-Pierre

06.70.66.02.09

Suivi

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement également signé par le formateur et se verra remettre un livret de formation correspondant à son niveau de formation

EURL L. SAINT-PIERRE au Capital de 1 000 Euros

Siret : 909 347 684 000 13 R.C.S de TROYES

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 44 100 110 510 auprès du préfet de la région Grand-Est

